

Axe « DECISION, RATIONALITÉ, INTERACTION » (DRI) (resp. Mikael Cozic)

1. PRÉSENTATION

L'axe « Décision, rationalité, interaction » (DRI) a été créé en 2008. Les recherches regroupées dans cet axe relèvent principalement de la théorie de la décision (ou « théorie du choix rationnel »), de la théorie formelle des croyances et de la philosophie de l'économie. La majorité de ses membres permanents (M. Cozic, F. Dietrich, B. Hill et Ph. Mongin) ont une double compétence en théorie formelle de la décision (et, plus généralement, en économie) et en philosophie. L'un des aspects de l'axe DRI qui le rend atypique est qu'il regroupe des chercheurs de différentes institutions franciliennes (Paris 1, HEC, Paris-Est Créteil, Paris-Sorbonne, Paris-Ouest Nanterre) : DRI leur fournit un environnement unique pour développer leurs recherches sur ces questions. En témoigne le fait que les activités de recherche de DRI donnent lieu à un grand nombre de publications co-écrites par plusieurs de ses membres.

1.1. Description du domaine

Les recherches menées dans DRI se laissent regrouper en trois domaines principaux : (1) la théorie de la décision individuelle, (2) la méthodologie de l'économie et (3) la rationalité collective.

(1) En théorie de la décision individuelle, nous nous interrogeons sur les principes et les critères qui doivent gouverner les choix d'un décideur. La plupart de nos recherches portent sur les limites et les frontières de la théorie de la décision classique, telle qu'elle est pratiquée depuis les travaux fondateurs de von Neumann, Morgenstern et Savage depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nous avons par exemple exploré le rôle des limitations cognitives dans la prise de décision, la représentation de formes radicales d'incertitude (notamment l'unawareness), la dépendance des préférences à l'égard des états de la nature, le changement de préférences, le rôle de la confiance. Les communautés scientifiques intéressées par ces questions sont structurées autour de revues d'économie théorique (comme le *Journal of Economic Theory* ou le *Journal of Mathematical Economics*), de revues philosophiques (comme *Economics and Philosophy* ou *Synthese*) et de revues interdisciplinaires (comme *Theory and Decision*).

(2) En méthodologie de l'économie, nous accordons une place importante à la question du rôle et du statut de la théorie de la décision en économie et de ce que l'on appelle le « principe de rationalité ». Nous avons également abordé la question de savoir si la théorie de la décision (ou les théories apparentées) peut se laisser exporter dans d'autres sciences sociales, notamment l'histoire. Et une thématique importante est constituée par l'analyse des relations entre sciences de la décision et sciences cognitives. Les communautés scientifiques intéressées par ces questions sont structurées autour de revues comme *Economics and Philosophy* ou le *Journal of Economic Methodology*.

(3) En matière de rationalité collective, nous nous intéressons principalement aux difficultés que l'on peut rencontrer quand on cherche à former une opinion ou une préférence collective à partir des opinions ou des préférences des membres d'un groupe. Trois domaines ont particulièrement retenu notre attention : (i) l'agrégation des préférences en présence d'incertitude (Mongin, Hill) ; (ii) l'agrégation des jugements (également appelée « agrégation logique ») (Dietrich, Mongin) ; (iii) l'agrégation et la révision des degrés de croyances (Bonney, Cozic, Dietrich, Mongin). Les communautés scientifiques intéressées par ces questions sont structurées autour de revues d'économie (comme le *Journal of Economic Theory* ou *Social Choice and Welfare*), de revues philosophiques (comme *Economics and Philosophy* ou *Social Epistemology*) et de revues interdisciplinaires (comme *Theory and Decision*).

1.2. Positionnement de l'IHPST dans le domaine

National

Au niveau national, en philosophie, il y a peu de groupes constitués qui parcourent les thématiques de DRI. Deux exceptions notables : d'une part, l'équipe SND (Paris-Sorbonne) dont certains membres s'intéressent à l'application de la théorie du choix rationnel aux sciences sociales et au raisonnement en incertitude. D'autre part, le groupe de « Philosophie Economique », qui regroupe des chercheurs philosophes et économistes à l'Université d'Aix-Marseille, et avec lequel nous avons des échanges réguliers. Chez les économistes, la théorie de la décision compte de nombreux représentants. Nos opérations scientifiques (séminaire et journée d'études) sont presque toutes co-organisées avec le « *Decision Sciences Group* » du

GREGHEC (UMR 2959, HEC et CNRS), une équipe d'économistes spécialisées dans la théorie de la décision. Deux de nos membres (Hill, Mongin) appartiennent à la fois à DRI et au « *Decision Sciences Group* ».

International

Au niveau international, c'est certainement le *Department of Philosophy, Logic and Scientific Method* de la *London School of Economics* (LSE) qui offre le groupe le plus complet et le plus réputé de chercheurs dans notre domaine. Nos liens avec la LSE sont extrêmement étroits et se manifestent dans des invitations, des journées d'études et des projets de recherches communs. Nous entretenons également des liens avec un autre centre de recherche en philosophie de l'économie à l'Université de Bayreuth (voir ci-après). Il faut enfin mentionner le « *Munich Center for Mathematical Philosophy* » de l'Université de Munich, chez qui deux de nos membres (C. Paternotte et J. Baccelli) effectuent ou ont effectué leur post-doctorat. Une grande partie des contacts que nous avons à la LSE, à Bayreuth et à Munich sont membres du projet ANR-DFG « *Collective Attitude Formation* » (2017-2020) dirigé par Mikaël Cozic et Olivier Roy (U. Bayreuth), et qui joue un rôle central dans notre projet scientifique.